



**EPLFPA**  
des Landes

**Centre de Formation Apprentis  
Agricole et Horticole des Landes**  
2915, route des Barthes  
40180 OEYRELUY  
Tél. : 05 58 98 70 93 Fax : 05 58 98 73 49  
www.formagri40.com



## BTSA Aménagements Paysagers

### Par la voie de l'apprentissage

#### Objectif de la formation

Ce BTS prépare aux métiers de responsable de chantier paysager dans une entreprise ou un service « espaces verts » de collectivité, de technicien en bureau d'étude, de responsable des aménagements paysagers, de chef d'entreprise, de technico commercial mais également propose des débouchés dans les secteurs du conseil, de la formation et de l'animation.

Les titulaires de ce BTS assurent la mise en œuvre d'aménagements paysagers, leur conception, leur organisation et leur réalisation. Ils participent aux tâches administratives, à la gestion du budget et à l'encadrement des équipes. Le degré d'autonomie et la palette des interventions varient selon la nature et la taille de l'entreprise ou du service employeur.

Ce BTS est pour vous si vous êtes motivé par un métier technique comportant de nombreuses tâches en extérieur mais aussi des moments de travail en intérieur (tâches administratives et de gestion, activités de création et démarches commerciales), si vous souhaitez pratiquer un métier qui mobilisera des savoirs qui animent votre curiosité et votre sens artistique, si vous aimez travailler sur des projets concrets et avez un intérêt très marqué pour la protection de l'environnement.

#### Conditions d'admission

##### Niveau - Âge :

Etre titulaire d'un Bac S, STAV ou d'un Bac Professionnel Travaux Paysagers. D'autres Bacs peuvent permettre l'accès à ce BTSA sous dérogation. L'accès à ce BTSA est désormais possible également pour les candidats ayant terminé une scolarité préparant à un diplôme ou titre de niveau IV après avis du CFA sous réserve de posséder un très bon dossier et une solide motivation.

Vous devez avoir entre 16 et 26 ans pour signer un contrat d'apprentissage. **Cette formation est également ouverte au public de la formation continue adulte sous conditions. Nous contacter !**

##### Maître d'apprentissage :

Vous devez trouver un maître d'apprentissage, qui pourra être une entreprise privée de travaux paysagers, un bureau d'étude spécialisé en aménagement, une collectivité territoriale, un syndicat intercommunal...

**N'hésitez pas à contacter le CFA pour vous aider dans cette démarche de recherche d'emploi !**

##### Rémunération :

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise Maître d'Apprentissage selon votre âge et votre année de formation.

#### Pour s'inscrire

Vous renvoyez au CFA la fiche de candidature et recherchez un maître d'apprentissage. Dès que vous l'avez trouvé, vous renvoyez au CFA l'attestation complétée par le maître d'apprentissage potentiel.

Le CFA vous convoque pour un entretien et des tests de niveaux et transmet à votre maître d'apprentissage potentiel son avis sur votre candidature.

Après consultation éventuelle du maître d'apprentissage, le CFA confirme votre inscription.

Le CFA ou la Chambre Consulaire compétente (service interface) transmet à votre maître d'apprentissage tous les documents relatifs au contrat d'apprentissage.

**Contacts :** Corinne Lauga : corinne.lauga@educagri.fr  
Claire Corneau : claire.corneau@educagri.fr

## Organisation de la formation

La formation se déroule sur deux ans en alternance. Lors de votre apprentissage vous passerez 2 à 5 semaines au CFA suivies de 2 à 6 semaines en entreprise. Au total pendant les deux années vous aurez passé 43 semaines au CFA, 51 semaines en entreprise et 10 semaines en congés payés.

En fonction de votre parcours antérieur vous pourrez être dispensé de certains enseignements et préparer le BTS en 1 an.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi midi à raison de 35 h par semaine.

## Obtention du diplôme

Les modules sont évalués au cours des deux années de formation sous la forme d'un contrôle continu (CCF) qui est pris en compte dans la moitié de la note finale du BTS. L'autre moitié est constituée par trois épreuves terminales : une épreuve écrite d'expression française et de culture socio-économique, une épreuve écrite professionnelle, et la présentation de votre rapport de stage.

## Débouchés

Insertion dans la vie active ou poursuite d'études : si vous êtes très motivé et avez d'excellents résultats, vous pouvez préparer le concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs (comme l'ENSAHP, l'ENITA, l'ENIHP ou un diplôme d'architecte paysagiste (écoles d'architecture ou du paysage). Vous pouvez également suivre un second cycle universitaire professionnalisé : licence professionnelle, maîtrise de Sciences et techniques. Pour ceux d'entre vous qui préfèrent élargir leurs compétences rapidement, vous pouvez passer un second BTS en un an, ou un certificat de spécialisation en quelques mois.

## Autres formations de même niveau proposées au CFAAH des Landes

- BTS Génie des Equipements Agricoles par apprentissage
- BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau par apprentissage.

## Frais à la charge de l'apprenti

Frais de repas et d'hébergement.  
Chaussures de sécurité.

## Contenu de la formation

### Programme et horaire moyen par semaine

#### Enseignement Général

Technique d'expression et de Documentation.....	150
Langue Vivante.....	70
Mathématiques appliquées.....	55
Informatique.....	30
Economie Générale et Droit du Travail .....	60
E.P.S.....	65

#### Enseignement Professionnel

Acteurs, politiques et modes de gestion en aménagement paysager.....	70
Approche historique et culturelle du paysage et de l'aménagement paysager .....	70
Le végétal dans son environnement .....	200
Techniques utiles à l'étude paysagère préalable à un aménagement .....	140
Le projet d'aménagement paysager et le plan de gestion paysagère d'un espace.....	110
Travaux de création et d'entretien d'aménagements paysagers .....	205
Planification, gestion et maîtrise d'œuvre .....	80
Modules d'Initiative Locale :	
-Inventaire botanique.....	35
-Veille professionnelle liée filière paysage ...	35
- Activité pluridisciplinaire - Ateliers Individualisés - Préparation examen .....	75

**Total sur 2 ans .....** 1450